



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Sylvie D'Amours
Circonscription :	Mirabel

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	1er juin 2019
Nom du donateur :	Association des Maisons de Jeunes de Mirabel et Club optimiste de Mirabel
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Quatre billets pour le Festi-Homard
Circonstances de la réception :	Invitation de la ministre à assister à l'événement au profit de l'Association des Maisons de Jeunes de Mirabel et du Club optimiste de Mirabel

Date de la déclaration	2019-05-21
-------------------------------	------------